CONDITIONS GENERALES DE PAIEMENT

1. Sauf dérogation écrite, nos factures sont payables dès leur réception. Toute somme non payée à son échéance fera l'objet d'un premier rappel gratuit.
Après l'écoulement d'un délai d'au moins 14 jours calendrier, qui prend cours le troisième jour ouvrable qui suit celui où le premier rappel est envoyé, le montant dû sera majoré, lors du deuxième rappel, d'une indemnité forfaitaire ainsi que des intérêts de retard.

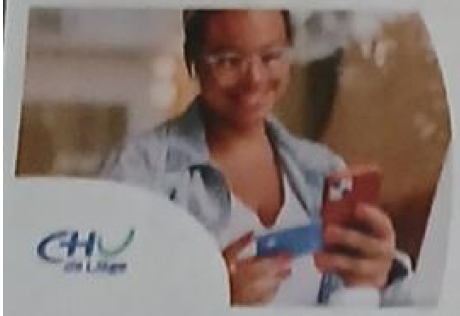
 L'indemnité forfaitaire sera de :
 - 20 € pour tout delta jusqu'à 150 €
 - 30 € majoré de 10% du montant dû sur la tranche entre 150,01 € et 500 € pour toute delta comprise entre 150,01 € et 500 €
 - 65 € majoré de 5% du montant dû sur la tranche supérieure à 500 € (avec un maximum de 2.000 €) pour toute delta supérieure à 500 €

 Ces indemnités seront majorées des intérêts de retard (basés sur le taux directeur visé à l'article 5, alinéa 2, de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales). Celles-ci nous seront dues de plein droit étant entendu qu'une indemnité équivalente pourrait nous être réclamée en cas de non-exécution fautive de nos obligations.

2. Aucune réclamation contre nos factures ne peut être admise si elle n'a pas été formulée, par écrit, dans les quinze jours qui suivent leur réception.

3. Toutes contestations entre parties seront jugées par les tribunaux de Liège.

4. Tout rendez-vous qui ne sera pas annulé 24 heures à l'avance sera facturé d'un montant forfaitaire de 100 € pour les hospitalisations classiques et de 25 € pour tous les autres cas.



Savez-vous qu'il est désormais possible d'accéder directement à vos factures en format électronique ?

Pour cela, connectez-vous à notre portail patient :
payment.chuliege.be

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSAUFTRAG

Bedrag / Montant / Betrag EUR 7 , 6 1 CENT

GREVEN Maylon
RUE FRANÇOIS BEGON 10
4400 FLEMALLE

B E 5 6 0 9 6 0 0 9 7 5 5 2 8 8

G K C C B E B B

CHU SART-TILMAN
DOMAINE DU SART TILM B35
4000 LIEGE

+ + + 2 6 0 / 3 1 5 9 / 4 0 8 9 0 + + +